CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182415** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2006

Raison sociale : URLI JEROME

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/03/2025

Capital : 0

15 RUE JOSEPH MATHIEU
05600 GUILLESTRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM 05000 GAP 487.453.300 RM 05

Siret : 487 453 300 00039

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005731146404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005731146404

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/03/2026

Téléphone : 0613162036 **Fax :**

Portable : 06 13 16 20 36

Responsabilité légale :
URLI JEROME CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.facebook.com/profile.php?id=1000641295

E-mail : jurli@me.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 212 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	1	30/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		30/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 09:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182415** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE **30/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2006
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/03/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **487 453 300 00039**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005731146404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005731146404

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/03/2026

Raison sociale : **URLI JEROME**

15 RUE JOSEPH MATHIEU
05600 GUILLESTRE

Téléphone : 0613162036 **Fax :**
Portable : 06 13 16 20 36

Site Internet : http://www.facebook.com/profile.php?id=1000641295
E-mail : jurli@me.com

Responsabilité légale :
URLI JEROME CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 09:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.